182416 - Quel est l’argument de l’exigibilité de la prière de demande de pluie?

question

Est-il prouvé que la prière de demande de pluie est exigible ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La prière de demande de pluie s’atteste dans une sunna confirmée dans des hadiths authentiques et dans la tradition pratique des ancêtres pieux. Sous ce rapport, Ibn Qoudamah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « La prière de demande de pluie s’atteste dans la pratique du Messager d’Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) et dans celle de ses califes (p.A.a) Extrait d’*al-Moughni* (2/148). Abou Dawoud (1165) et at-Tirmidhi (558) et an-Nassaaie (1506) et Ibn Madjah (1266) ont rapporté qu’Abdoullah ibn Kinanah a dit : « Al-Walid ibn Ouqbah, alors gouverneur de Médine, m’a dépêché auprès d’Ibn Abbas, histoire de l’interroger sur la pratique de la prière de demande de pluie par le Messager d’Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) et il m’a dit : « Le Messager est sorti très humble et s’est rendu a lieu de prière. Là, Il est monté sur chaire et il n’a pas fait le genre de sermon que vous faites, mais il s’est mis à invoquer dans l’humilité et à glorifier Allah. Et puis, il a effectué deux rakaa comme celles faites lors de la Fête. » Jugé bon par al-Albani dans Sahihi Abou Dawoud et ailleurs.

Allah le Très-Haut le sait mieux.